

Conditions générales de ventes (En vigueur à partir du 26/06/ 2023)

Bella Storia Creazione est une marque déposée, toute reproduction de nos œuvres est interdite sans notre consentement.

Clause n° 1 :

Objet Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Bella Storia Creazione domicilié RUE SORBA 20170 LEVIE et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : Transferts thermocollant et produits textiles personnalisables.

Toute prestation accomplie par la société Bella Storia Creazione implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société Bella Storia Creazione s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 :

Rabais et ristournes Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la Bella Storia Creazione serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 :

Escompte Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 :

Modalités de paiement Le règlement des commandes s'effectue : • Soit par chèque ; • Soit par carte bancaire ; • Le cas échéant, indiquer les autres moyens de paiement acceptés.

Clause n° 6 :

Clause de réserve de propriété La société Bella Storia Creazione conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Bella Storia Creazione se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 7

La livraison est effectuée : • Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ; • Soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ; • Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence,

tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à : • L'allocation de dommages et intérêts ; • L'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 8 :

Force majeure La responsabilité de la Bella Storia Creazione ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.